

BULLETIN MUNICIPAL n° 2

- Avril 2026 -

LES SERVICES

HORAIRE DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

téléphone : 02.48.80.40.54

e-mail : secretariat@mairie-cuffy.fr
site internet : www.mairie-cuffy.fr

AUTRES SERVICES

SAMU		15	
POMPIERS		18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINTE-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11	(St AMAND) / 09.69.32.35.29
EDF <i>renseignements</i>		09.69.32.15.15	
<i>dépannage</i>		09.72.67.50.18	
SMIRTOM SAINT-AMAND		02.48.60.66.89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
ECOLE <i>maternelle / cantine / garderie</i>	CUFFY	02.48.80.41.93	
<i>primaire</i>		02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
CABINET INFIRMIER	CUFFY	02.48.76.42.21	
	- Laetitia :	06.38.73.44.10	
	- Elodie :	06.66.93.26.47	

PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ **MAISON FRANCE SERVICES** est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.

Deux hôtesses se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise

HORAIRE : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

mail : franceservices@mairielaquercheaubois.fr

Certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE – CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD – PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R. (Association Solidaire Emplois Ruraux) : 02.48.23.90.70	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	⚠ permanence supprimée depuis le 1^{er} octobre 2017 – s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS :

- **FACILAVIE :** sur RDV - 02.48.23.06.70
 - **Défenseur des Droits** 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

- **CONCILIATEUR DE JUSTICE :** M. Michel LEROY – 06.13.82.10.54

PERSONNEL COMMUNAL

- SERVICE ADMINISTRATIF Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY – Mme GUENOT
- SERVICE SCOLAIRE / TECHNIQUE Mme ALVES – Mme BLAHYJ - Mme CLEMENT - Mme SENICA ROCHEL – Mme DAPOGNY
- SERVICE TECHNIQUE M. CASSIOT

HORAIRE BUS DIRECTION NEVERS (réseau RÉMI)



Service de transport à la demande
mis en place par le Conseil Régional du Centre.

réservation obligatoire au **0 806 70 33 33**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00





Mot du Maire

Les élections municipales ont eu lieu et je tiens à remercier les électeurs qui se sont déplacés et nous ont apporté leurs suffrages.

Comme dans onze communes sur douze de notre Communauté de Communes, une seule liste était en lice. Les raisons doivent être diverses mais sont regrettables. Est-ce le mode de scrutin de liste sans panachage en vigueur pour notre commune depuis 2014 et depuis cette année dans les communes de moins de 1000 habitants, est-ce un manque de temps, d'attractivité ou de volonté de s'investir pour la collectivité ? Une nouvelle équipe est en place et tous les élus vous remercient de votre confiance.

Nous continuerons notre gestion de proximité, à la disposition des habitants et saurons aller chercher les financements nécessaires aux projets afin que notre village s'adapte à la vie d'aujourd'hui tout en privilégiant notre cadre de vie.

Le Maire et les Adjoints, ainsi que tous les Conseillers Municipaux se tiennent à votre disposition pour répondre à vos demandes, interrogations ou suggestions.

Le Maire, Olivier HURABIELLE

CONSEIL MUNICIPAL du 18 DÉCEMBRE 2025

PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le **jeudi 18 décembre 2025 à 18 h 00** en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : M^{mes} HURABIELLE - LYON - LORRE - DUCROT - LESUEUR (arrivé à 18 h 15) - DUPOUY - KALUZNY (arrivée à 18 h 20) - BAUJARD - PENARD - LIEUJINE PASTOUT - PILLIER - BARON - ROCHE (arrivée à 19 h 05) - CHAHINIAN

Absents : M^{me} ROCHE (procuration à M. BARON)

Secrétaire de séance : M^{me} LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) Compte-rendu d'activités / Point sur les travaux :

- Sécurisation de la Mairie :

Dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'intérieur, décrit lors du conseil municipal du 21 octobre 2025, il s'avère que la commune a obtenu une subvention d'un montant de 10 546,79 €.

Le projet est d'installer : un portail sur le parking créé derrière la mairie, une clôture le long de la rue, un système de vidéoprotection et une alarme à la Mairie.

Le Maire propose de retenir les entreprises (voté à l'unanimité) :

- Bati Viera pour un montant de 2 040,33 € HT pour effectuer la clôture soit 2 248,40 € TTC.
- Bati Viera pour un montant de 1 437,20 € HT pour effectuer le socle du portail soit 1 724,64 € TTC.
- DF Pose pour un montant de 6 531,70 € HT pour le portail coulissant et les télécommandes soit 7 838,06 € TTC.
- SPARA Protection pour un montant de 2 956,08 € HT pour l'installation de la vidéoprotection soit 3 547,30 € TTC.

Le total de l'opération s'élève à 12 965,31 € HT soit 15 358,40 € TTC (voté à l'unanimité)

Cette opération nécessite de faire une décision modificative (DM N°2) au budget 2025 (voté à l'unanimité)

A inscrire : Chapitre 21 – Compte 212 : 16 000 € (dépense) – Compte 2151 : -5 500 €

Chapitre 13 – Compte 1321 : 10 500 €

Avec la récupération de la TVA et la subvention, le coût pour la commune est de 2 519,00 €.

- Installation d'une alarme à la Mairie :

Afin de sécuriser la Mairie, un système d'alarme va être installé à la Mairie avec télésurveillance. Il est plus intéressant de prendre un contrat d'abonnement qui permet un remplacement régulier de l'installation que de procéder à un achat. Proposition de retenir SPARA Protection pour un montant de 75,60 € TTC mensuel pour une durée de 3 ans. Il s'agit du même prestataire que pour l'installation des ateliers.

- Local associatif :

Les travaux de mise en accessibilité ont commencé : pose des cloisons, du carrelage, réfection électrique et de la plomberie pour les sanitaires. Il restera à réaliser la peinture de la salle de réunion.

- Panneaux de rues :

Dans chaque lieu-dit, des panneaux de rues ont été installés comme à l'intérieur du village (lié à la numérotation des habitations pour la fibre optique).

- Local « Vélos Touk-Touk » au Guétin :

Pour la location prévue au 1^{er} janvier 2026, il a été procédé à la réfection de l'électricité et de la plomberie.

- Comité du site du Bec d'Allier :

Le plan de gestion du site du Bec d'Allier 2014-2026 va arriver à son terme. Après la réalisation du bilan de gestion de cette longue période, le comité, après plusieurs réunions, a établi un nouveau plan de gestion pour la période 2027-2036. Celui-ci susceptible d'évoluer, après avis des différents partenaires : agence de l'eau, Conseil Régional et Départemental, comité scientifique, courant 2026. Le conseil municipal remercie le Conservatoire

d'Espaces Naturels du Centre Val de Loire pour le travail effectué, l'animation des réunions et la rédaction du plan de gestion. Avis favorable sur ce nouveau plan de gestion (voté à l'unanimité).

- **SDE18** a adressé le rapport annuel d'activité 2024.

- **EPFLI** : rencontre avec cet organisme pour faire le point sur le projet de réhabilitation des logements au-dessus des différents magasins communaux du Guétin. Un architecte a établi des plans. Il reste à étudier la faisabilité financière de ce projet qui serait porté par l'EPFLI.

2) Opérations budgétaires :

- Renouvellement ligne trésorerie souscrite au Crédit Agricole pour 200 000 €. (voté à l'unanimité)
- Durée des amortissements travaux SDE 18 réglés en 2025 sur 5 ans. (voté à l'unanimité)
- Engagement des dépenses d'investissement limité au quart des crédits inscrits en 2025 avant vote budget 2026. (voté à l'unanimité).
- Rappel de l'autorisation de virements de crédits si nécessaire avant le 31 décembre.
- Subvention exceptionnelle de 150,00 € pour la création de l'association « Arts à Presle » (voté à l'unanimité).
- Renouvellement de la convention des terres communales « Les Chiens » pour une durée de 9 ans (voté à l'unanimité).

3) Communauté de Communes :

- Rappel de la diffusion des différents comptes-rendus de réunion de la CDC à chaque conseiller
- Point sur les dossiers concernant :
 - Smirton : modification des jours de collecte du verre : lundi et non plus vendredi. Il est rappelé qu'il est impératif de sortir les poubelles la veille au soir des jours de collectes.
 - Obtention de la fréquence radio « 105,1 FM » par Média Van.
 - Maison des services à La Guerche-sur-l'Aubois : attribution des marchés de travaux qui débiteront en février ou mars pour une durée d'un an.
 - Vidéoprotection : attribution du marché pour l'extension de caméras dans les 12 communes.
 - Gendarmerie fixe de Jouet-sur-l'Aubois : recrutement de l'assistant à Maîtrise d'Ouvrage effectué. Lancement du dossier pour recruter un architecte. Demande de subvention effectuée.

4) Personnel communal :

- Avancement de grade Mélanie HEURLEY et Catherine LANGLOIS (éligibles au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{re} classe)
- Avancement de grade Brigitte ALVES et Christine BLAÏY (éligibles au grade d'adjoint technique territorial principal 1^{re} classe)
- Fixation des taux pour procédure d'avancement de grade (en attente de l'accord du CDG 18)
- Adhésion à l'APST18 (service de prévention et santé au travail) (voté à l'unanimité)

5) Informations diverses :

- **Résultat INSEE** Population au 01 janvier 2023 : 1020
- Population comptée à part au 01 janvier 2023 : 21
- Population totale au 01 janvier 2023 : 1041
- Il s'agit des populations de référence au 01 janvier 2023 en vigueur au 01 janvier 2026 (Chiffre officiel).
- Différentes associations ont adressées des lettres de remerciements suite à l'octroi de subventions 2025.
- Passage de la course cycliste Paris-Nice le mercredi 11 mars 2026 à la Grenouille et au Guétin.
- Pose du système de télélevé sur compteur d'eau de chaque habitation.
- Proposition de l'Association des Maîtres de France de soutenir « la motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes » prise lors du congrès national des maires en novembre 2025 (voté à l'unanimité).
- Interpellation sur les problèmes de stationnement et de circulation au Guétin surtout l'été.
- Distribution des bulletins : municipal, CDC et calendrier de tri du SMIRTON sera effectuée début janvier.
- M. LESUEUR signale qu'une coupure d'eau a eu lieu suite à une fuite importante rue du 8 mai 1945 (canalisation écrasée)
- M. DUCROT rappelle :
 - que l'élection de « Miss Cuffy » aura lieu le 17 janvier au Centre Socioculturel
 - que la chasse est interdite sur les terrains privés
 - que la déambulation de chiens est interdite sur la voie publique
- M^{me} PÉNARD rapporte divers sujets émanant de riverain
 - requête concernant le manque de décoration de Noël dans le quartier du Guétin
 - remerciements adressés à la Mairie suite à la distribution des cols de Noël du CCAS.
- M^{me} KALUZNY
 - propose d'effectuer une enquête concernant la lecture du bulletin municipal (bulletin lu, jeté...)
 - souhaite savoir si le CAUE a été contacté afin d'effectuer une enquête pour la traversée de la Grenouille

- Séance levée à 19 h 40 -



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le JEUDI 12 MARS 2026 à 18 h 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 13
- votants 15
- quorum 08

- Présents : MM. et M^{mes} HURABIELLE - LYON - LORRE - DUCROT - DUPOUY - KALUZNY - BAUJARD - PENARD - LEJEUNE - PASTOUT (arrivé à 19H20) - PILLIER - BARON - CHAHINIAN

- Absents : M. LESUEUR, procurateur à M^{me} LEJEUNE

Secrétaire de séance : M^{me} BARON Romain

Date de convocation : 2 mars 2026

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

• Déclaration du Maire

Mesdames, Messieurs,

Il s'agit de notre dernier Conseil Municipal de cette mandature 2020-2026.

Commencé par un confinement le soir même du premier tour en 2020, vous avez dû attendre fin juin 2020 pour prendre vos fonctions. Crise sanitaire jusqu'à fin 2021, crise économique en 2022-2023 avec la guerre en Ukraine, et pour finir, Guerre au Moyen-Orient dont les conséquences sont inconnues mais dont l'envolée du pétrole a déjà des conséquences sur la vie de nos administrés. Devant ces difficultés, l'équipe municipale est restée soudée et plusieurs projets ont abouti :

- Réfection complète de la cantine : carrelage, électricité, peinture et changement de tout le matériel : évier, chambre froide, lave-vaisselle...
- Aménagement d'espaces verts aux écoles : maternelle et primaire.
- Aménagement de la rue des Vieilles Rames : élargissement, création de trottoirs et bande de roulement.
- Réfection des voies communales : rue des Canches, rue du Pré du Roc, chemin des Mares, chemin des Acacias, rue du Passeur.
- Achat du véhicule Kangoo et d'un gros tracteur tondeuse.
- Réfection complète du local associatif : carrelage, peinture et luminaire, changement du mobilier.
- Mise en accessibilité de différents bâtiments.
- Changement de toutes les fenêtres des maternelles, salle d'activités, cantine et réfectoire et pose de volets roulants.
- Changement de toutes les fenêtres de la Mairie et du local associatif avec pose de volets roulants.
- Changement du site internet et mise en place de l'application Panneau Pocket.
- Maintien de toutes les activités du CCAS pour les enfants et les seniors.
- Participation active à l'épicerie solidaire.
- Construction de la station d'épuration de Cuffy par le syndicat Cuffy-Cous les Barres.
- Extension et enfouissement, des réseaux électriques changement de candélabres dans différents secteurs.
- Aide de toutes sortes aux associations locales.

Cette liste n'est pas exhaustive, l'entretien des bâtiments, des espaces verts de la commune, des chemins et des fossés ... sont autant de travaux effectués au fil des années.

Dans un cadre budgétaire délicat (baisse des dotations, rareté des subventions), tout a été réalisé avec un budget de fonctionnement et d'investissement maîtrisé.

Je tiens à vous remercier pour votre présence, votre assiduité, nous avons toujours eu le quorum au Conseil Municipal et votre disponibilité pour les réunions de commissions, du CCAS, pour le marché estival et toutes les tâches liées à votre mandat.

Certains et certaines d'entre vous ont choisi de ne pas se représenter.

Une page se tourne : Christian LYON, quatre mandats 25 ans, dont trois d'adjoint a débuté avec moi en 2001, Jean-Pierre Lesueur trois mandats 18 ans, dont trois d'adjoint, Yveline Lejeune, trois mandats, 18 ans, Odile Lorre deux mandats, 12 ans dont deux d'adjointe, Karine Dupouy deux mandats, 12 ans et Virginie Roche, 6 ans, un mandat. Isabelle Chahinian a choisi de se représenter en tant que remplaçante tout comme Jean-Pierre Lesueur. Je vous remercie de m'avoir accompagné sur cette longue période et d'avoir servi notre village et ses administrés.

Une nouvelle fois merci à vous tous et vous pouvez constater que le nom des listes que j'ai mené depuis 2001 « *Agrir Ensemble pour Cuffy Notre Village* » n'est pas un slogan vide de sens mais une réalité pour le développement de notre village !

1) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

M. le Maire présente le compte financier unique qui fait apparaître :

- Fonctionnement
Dépenses : 734 501.15 €
Recettes : 846 330.29 €
Excédent 2025 : 111 829.14 €

Résultat au 31 décembre 2025 avec report résultat 2024

Excédent 2024 : 220 232.81 € + Excédent 2025 : 111 829.14 € Excédent Total : 332 061.85 €

- Investissement
Dépenses : 100 933.18 €
Recettes : 112 476.21 €
Excédent 2025 : 11 543.06 €

Résultat au 31.12.2025 avec report solide 2024 et restes à réaliser 2025

Déficit 2024 : - 41965.44 € Excédent 2025 : 11 543.06 € Déficit 2025 : -30 422.28 €
Reste à réaliser 2025 : - 37 088.20 €

Résultat 2025 : -30 422.28 € + restes à réaliser 2025 : -37 088.20 € Déficit 2025 -67 510.58 €

Les restes à réaliser correspondent aux travaux d'investissement dont les dépenses sont engagées et non mandatées au 31 décembre 2025 (devis signés même si les travaux ne sont ni commencés ni terminés) ; ils doivent être considérés comme payés et financés en totalité dans les comptes de la commune au 31 décembre.

Résultat Fonctionnement / Investissement y compris Restes à réaliser au 31 décembre 2025 :
332 061.85 € - 67 510.58 € = 264 551.27 €

M. le Maire se retire ensuite afin de laisser l'assemblée, placée sous la présidence de M. LYON, délibérer sur le compte financier unique. A l'unanimité, le CM approuve le compte financier unique de l'exercice 2025.

A l'issue du vote, le CFU est adopté à l'unanimité.

Le Maire reprend la présidence de la séance.

A l'unanimité le Conseil approuve l'affectation du résultat (67 510.58 € au 1068 - 264 551.37 € au R002)

2) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

- Aménagement parking mairie : la dalle béton du portail a été effectuée et le portail coulissant posé. Il reste trois panneaux rigides à poser pour tout cloître.
- Alarme Mairie : le système a été installé ainsi que la vidéo-protection.
- Réfection local associatif : les toilettes répondent désormais aux normes de l'accessibilité. Les luminaires ont été changés, la salle de réunion repeinte, le sol carrelé, le mobilier neuf (tables et chaises), installé.
- Le broyage des haies et des fossés a été effectué en janvier par une entreprise.

3) OPERATIONS BUDGETAIRES

- Révision du loyer du cabinet infirmier à compter du 15 avril 2026 pour un montant de 126.00 € par mois (voté à l'unanimité).

4) PERSONNEL COMMUNAL

- Ratios d'avancement de grade : 4 agents concernés :
 - 2 adjoints techniques territoriaux 1^{er} classe
 - 2 adjoints administratifs territoriaux 1^{er} classe (voté à l'unanimité)
- Création de 4 postes :
 - 1 poste d'adjoint administratif 1^{er} classe à 13 h 00/35^e
 - 1 poste d'adjoint administratif 1^{er} classe à 35 h 00
 - 2 postes d'adjoint technique 1^{er} classe à 27 h 50/35^e (voté à l'unanimité)

5) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Rappel de la diffusion des différents comptes-rendus de réunion de la CDC à chaque conseiller
- Point sur les dossiers concernant :
 1. Maison « France services » à La Guerche-sur-l'Aubois : installation du chantier mi-février, début des travaux en mars jusqu'en décembre 2026.
 2. Vidéo-protection : Déploiement des caméras supplémentaires dans les douze communes. Attente pour certaines communes de la pose de compteurs Enedis.
 3. Aires de vidange camping-cars : les installations dans les quatre communes sont réalisées : Jouets-sur-l'Aubois, La Guerche-sur-l'Aubois, Germigny l'Éveillé et Marseilles-lès-Aubigny. Il reste à relier les terminaux de paiement.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Planning de la permanence pour les élections municipales du 15 mars 2026.
- Inondations de février 2025 (diffusion de l'aerte reçue par la Préfecture).
- Effectif prévisible à la rentrée scolaire 2026 : 71 enfants (au 17.09.2025 : 75 enfants pour 4 classes). L'inspection d'académie doit indiquer ses décisions début avril 2026.
- Copie d'un courrier de M. Arnaud adressé à la direction de la poste concernant le retrait de certaines boîtes aux lettres sur la commune. Suite à cette suppression, il reste désormais 3 boîtes postales dans la commune.
- M. LYON informe le CM d'un projet de loi concernant le SDE 18 (Syndicat Départemental de l'Énergie). Il s'agit de rattacher les syndicats aux départements.
- M. DUCROT signale que le SMIRTOM va prochainement distribuer une réglette afin de faciliter le tri des déchets.
- M^{me} KALUZNY préconise l'arrêt de destruction des petits carnivores (renards, blaireaux, martres...) classés ESOD et indique que le Musée d'Histoire Naturelle a publié, le 9 mars 2026, un rapport « La guerre aux nuisibles ne réduit pas les dégâts ».

Séance levée à 20 h 05

EXTRAIT
DU REGISTRE DE L'ARRETE DU MAIRE DU 18 JUIN 2008
portant interdiction des feux sur le domaine public
et dans les propriétés privées

Le Maire de la commune de CUFFY (Cher),

ARRETE

- Article 1 :** Tout brûlage sur le domaine public est rigoureusement interdit.
- Article 2 :** Dans les propriétés privées, sont interdits les brûlages :
des produits des tontes de pelouses, gazons et autres (herbes...), les résidus des tailles de haies, arbres et arbustes n'excédant pas 1 cm de diamètre, les fleurs fanées, les feuilles d'arbres mortes ou non.
Ces produits devront être soit compostés, soit déposés à la déchetterie de Patinges, commune de Torteron.
- Article 3 :** A titre exceptionnel, les brûlages de branches et autres produits d'élagage pourront être effectués dans les propriétés privées le matin jusqu'à 12 h 00 tous les jours sauf les dimanches et jours fériés, du 1^{er} octobre au 30 avril, sauf arrêté préfectoral pour cause de sécheresse ou autre.
- Article 4 :** Les brûlages effectués en application de l'article 3 doivent se faire sous la surveillance d'une personne disposant d'une lance d'arrosage sous pression, afin d'éviter tous les risques d'incendie durant cette opération.
Chaque intervenant doit, en outre, veiller à ce que l'importance du foyer, les retombées incandescentes, les fumées, compte tenu de la direction du vent, de la distance par rapport aux habitations voisines, n'entraînent pas de nuisances pour le voisinage.
Le propriétaire du terrain sur lequel sont réalisés les brûlages susvisés est tenu pour responsable des désordres et de tous autres dommages auxquels ils peuvent donner lieu.
- Article 5 :** La réglementation précitée est applicable sur l'ensemble de la commune de Cuffy.
- Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA GUERCHE- SUR-L'AUBOIS (Cher) chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

O HURABELLE



EXTRAIT
DU REGISTRE DE L'ARRETE DU MAIRE DU 1^{er} JUIN 2017
relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Le Maire de la commune de CUFFY (Cher),

ARRETE

- Article 1 :** Sur le territoire de la commune de CUFFY, les occupants de locaux d'habitation et de propriétés privées devront :
- régler le volume sonore de leurs appareils producteurs de sons : radios, télévision, chaîne acoustique ..., de manière à ce qu'ils ne soient pas perceptibles dans les logements et locaux voisins,
- veiller à ce que les bruits de pas, de chutes d'objets, les déplacements de mobiliers sur les planchers ne puissent être perçus par les voisins, soit en installant des dispositifs isolants au point de contact des meubles, soit en faisant placer des revêtements isolants sur les sols,
- éviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants,
- veiller à ce que le comportement et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage.
Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies, bancs de scie et autres instruments et outils particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables : de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30
- les samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 00
- les dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00
- Article 2 :** Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Ils s'assureront notamment que pendant une absence temporaire ou prolongée de leur domicile, leurs animaux ne soient pas à l'origine d'une gêne pour le voisinage.
- Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA GUERCHE- SUR-L'AUBOIS (Cher) chargé de l'exécution du présent arrêté.
- Article 4 :** Le présent arrêté annule et remplace celui en date du 18 juin 2008.

Le Maire,

O. HURABELLE



La vie de la commune ...

MARCHÉ ESTIVAL à la HALTE NAUTIQUE DU GUÉTIN

Pour la 11^{ème} année, le marché estival aura lieu à la Halte Nautique du Guétin le vendredi soir de 16h30 à 20h00 du 29 mai au 28 août 2026. Une vingtaine de commerçants viendront proposer leurs différents produits.

Nous vous invitons à nous rejoindre le vendredi soir pour faire vos achats.

Merci aux élus municipaux qui coorganisent ce marché avec l'association ANIM'CUFFY.

CONCOURS des MAISONS FLEURIES



Comme chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries.

Nous encourageons les personnes qui souhaitent y participer à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Nous vous rappelons que les personnes ayant déjà concouru l'année dernière sont inscrites d'office, sauf avis contraire de leur part.

Bonnes plantations et bon fleurissement !

Nouveau rappel : SYSTÈME d'ALERTE et d'INFORMATION

La Mairie a mis en place un système d'alerte et d'informations depuis plusieurs années.

Nous encourageons les personnes qui ne sont pas encore inscrites à le faire : une fiche d'inscription est disponible en mairie ou sur le site internet.

En cas de changement de numéro de téléphone, n'oubliez pas de nous le signaler !

Nouveau rappel : APPLICATION PANNEAU POCKET



Depuis janvier 2025, nous avons mis en place l'application Panneau Pocket pour les communes.

Cette application permet de retrouver l'actualité de la commune : informations, alertes météo ou autres, événements.

Vous trouverez différentes rubriques dans le menu et un accès direct à notre site internet.

Une notification vous signalera une nouvelle information.

A ce jour, 296 personnes ont chargé l'application.

Prenez le temps de l'installer pour recevoir les informations importantes ou ludiques de votre commune !

Pour l'utiliser sur votre portable : **charger l'application « Panneau Pocket » puis saisir le nom de la commune « Cuffy » et le code postal « 18150 »** et ainsi vous pourrez naviguer et vous tenir informé !



ATTENTION : TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Les utilisateurs de trottinettes électriques, monoroues, sont maintenant obligés d'être assurés.

Ils doivent souscrire une assurance responsabilité civile comme pour une voiture ou une moto.

Circuler sans assurance est un délit qui peut engendrer une amende et l'immobilisation ou la confiscation de l'engin.



TRAVAUX PONT DU GUÉTIN

Le Conseil Départemental de la Nièvre, gestionnaire du pont-route du Guétin va entreprendre des travaux d'entretien important.

Il nous informe que **la circulation sera totalement interrompue du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026.**

Une déviation sera mise en place.

Du mardi 07 au vendredi 10 avril 2026 et du lundi 20 avril au vendredi 03 juillet 2026, la circulation de tous les véhicules sera réduite à une voie et régulée par alternat par feux bicolores.

Sur l'ensemble de l'emprise du chantier, le stationnement et les dépassements seront interdits et la vitesse sera limitée à 50 km/h.



CRÉATION DE CHAMBRES d'HÔTES ou de MEUBLÉS DE TOURISME

La saison estivale approche et vous avez décidé de proposer une ou plusieurs chambres de votre résidence principale ou de la location saisonnière dans une maison, appartement ou studio.

Nous vous rappelons qu'avant de débiter l'activité de location, vous devez en faire la déclaration auprès de la mairie où se situe l'hébergement. Si vous ne faites pas cette déclaration, **vous risquez une contravention de 450 €.**

La déclaration est obligatoire. Il vous suffit de remplir le formulaire et de le transmettre :

- soit en ligne : [service public](#) en téléchargeant le formulaire, l'imprimer et l'adresser à la mairie soit par courrier avec accusé de réception ou le déposer en mairie.
- soit en passant directement à la mairie et remplir le formulaire.

N'oubliez pas de régulariser votre situation si vous avez omis de la déclarer.



Partenaire de la commune pour la gestion du Bec d'Allier dont le nouveau plan de gestion 2026 - 2035 vient d'être établi, le Conservatoire d'Espaces Naturels du Centre-Val de Loire organise des balades nature sur les sites protégés dont il a la gestion dans la région.

Retrouvez toutes les informations sur www.cen-centrevalde Loire.org

Nouveauté : la possibilité de préréserver. Sur le site internet, RDV dans le calendrier des balades, sélectionnez une sortie, cliquez sur « Participe » et renseignez vos coordonnées, l'animateur vous recontactera pour vous donner toutes les précisions nécessaires.

ENQUÊTE SÉCURITÉ

La Préfecture nous demande de diffuser cette information afin de faciliter cette enquête :

« Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure conduit du 11 février au 14 juillet 2026, une enquête statistique nationale sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité. Cette enquête, réalisée auprès d'un échantillon de 200 000 personnes âgées de 18 ans ou plus, a pour objet la production d'indicateurs statistiques en matière de sécurité aux niveaux national et départemental. Reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique, **cette enquête présente un caractère obligatoire.** Les réponses recueillies sont strictement confidentielles et protégées par le secret statistique ».

Pour plus de renseignements : www.enquetevs.fr ou 0 800 942 589 (appel gratuit)

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026 - 2027



Les **MARDIS 05 - 12 - 19 et 26 mai 2026** de **09 h 00 à 12 h 00** et de **13 h 45 à 16 h 30**

à l'école maternelle

→ ou sur rendez-vous (en cas d'indisponibilité) auprès de la Directrice Mme DESMINES : 02.48.80.41.93

Seront inscrits les enfants nés en 2023 et ceux nés avant 2023 non inscrits à l'école de CUFFY.

- se munir d'un certificat d'inscription (à retirer en mairie)
- puis se présenter à l'école les jours indiqués ci-dessus avec les livrets de famille et une photocopie des dates de vaccinations obligatoires (en cas de séparation des parents, fournir la copie du jugement fixant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant ainsi que l'adresse des 2 parents).



BAIGNADE INTERDITE !

Cette interdiction s'applique sur toute la commune pour la Loire, l'Allier, le canal
et le plan d'eau communal.

- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

➤ TORTERON

- Lundi	fermé
- Mardi	13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi	08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi	13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi	08 h 30 / 11 h 50
- Samedi	13 h 30 / 16 h 50



➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

fermé
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50

SMIRTOM St-Amandois : 02.48.60.66.89



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

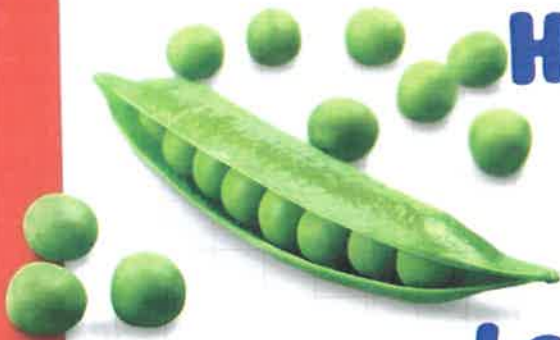
Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, contacter l'accueil de la mairie
ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83
ou courriel : dsn.csn-trs@sqa.defense.gouv.fr



Marché estival 2026

**HALTE NAUTIQUE
DU GUÉTIN**



Le vendredi

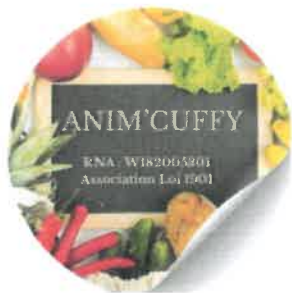
du 29 mai au 28 août 2026

de 16 h 30 à 20 h



**VENEZ RENCONTRER
ARTISANS ET PRODUCTEURS
LOCAUX**





ASSOCIATION ANIM'CUFFY

Cuffy – Le Guétin : une demi-lieue, deux lieux de vie...

Sur les rivières Loire et Allier naviguaient les mariniers... Au confluent, les activités batelières battaient leur plein. A quelques centaines de mètres en amont sur l'Allier, un simple havre, un guétin, permettait d'accoster avant de reprendre le fil de l'eau...

Le creusement du canal latéral à la Loire et la construction du pont-aqueduc, dès 1827, modifia considérablement le paysage. La digue de la « grenouille » fut prolongée et les activités commerciales, artisanales se déplacèrent dans ce nouveau bourg désormais nommé « Le Guétin ». C'est aujourd'hui un des pôles vivants de la commune : commerces, restaurants, vélos en balade, promenades en bateau... Le port est propice à la pause : pique-nique, pioche dans la boîte à livres renouvelée, pêche à la ligne, concerts, et bien sûr le marché estival les vendredis en soirée.

Le premier marché aura lieu le vendredi 29 mai de 16 h 30 à 20 h. Venez rencontrer artisans et producteurs locaux, et vous procurer leurs produits : légumes, fruits, fromages (chèvre, brebis et vache), viandes, miel, pain, volailles fermières, brioches, mais aussi savons, bougies, bijoux...

C'est aussi sur cette esplanade ombragée qu'aura lieu le

« **Troc plantes** » le samedi 30 mai de 10 h à 17 h. Venez échanger graines, plantes, idées et astuces, en passant un moment convivial au bord de l'eau.

Les chalands ne passent plus guère sur le canal, alors

«**Soyez les chalands des étals du marché et du troc plantes** » !

TROC PLANTES

30 mai 2026

10 h à 17 h

Halte Nautique

du Guétin

CUFFY

*VEZ ÉCHANGER
GRAINES, PLANTES, SEMIS, IDÉES,
CONSEILS, ASTUCES
ET PASSER UN MOMENT CONVIVIAL*

Renseignements

Bernadette 06 86 85 87 04 Odile 06 06 80 10 31



BOÎTE À LIVRES



ÉVÈNEMENT GRATUIT ET OUVERT À TOUS !

Les associations communales ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Portrait : KHALIS, animateur de la GV de CUFFY...

Je m'appelle Khalis, j'ai 22 ans et je suis actuellement animateur sportif.

Après mon bac professionnel dans la mécanique automobile, j'étais passionné autant par la mécanique que par le sport, ce qui m'a conduit à me réorienter dans l'animation et l'encadrement sportif.

J'ai passé deux diplômes :

- le BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous) ainsi que
- le BPJEPS AFHM (Activités de la Forme-Haltérophilie Musculation)
- plus, cette année : la formation Pilates niveau 1.

Aujourd'hui, je travaille avec beaucoup de plaisir en tant qu'animateur sportif.

Cette année marque ma première année en CDD, avec une perspective de CDI pour l'année prochaine. Cela me permettra de continuer à développer ma passion pour le sport et l'encadrement d'activités sportives au sein de clubs, tel celui de CUFFY.

Voici quelques témoignages au sujet du « coach » :

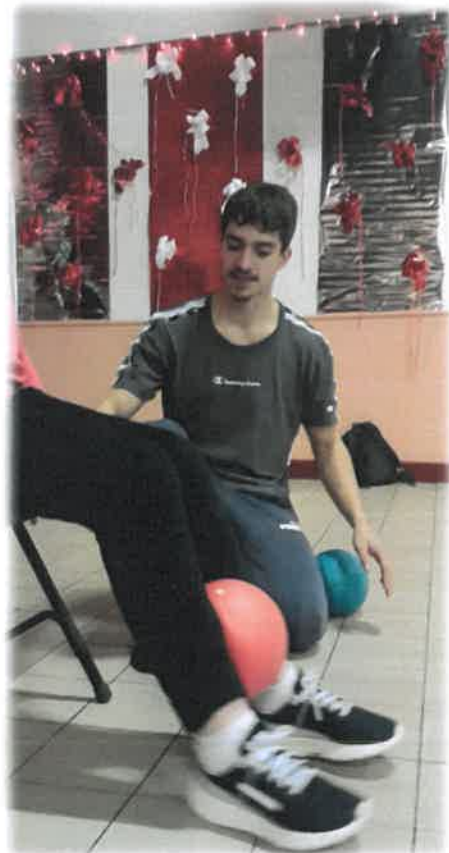
« Lorsque j'ai repris la gymnastique volontaire en septembre, je savais que je ne pourrais pas faire tous les exercices, notamment sur le tapis, ayant été opérée du genou quelques mois auparavant.

Aussi, lorsque j'ai rencontré Khalis, je lui ai expliqué ma situation : il a trouvé une solution personnelle. Je ne suis pas écartée du groupe : il me fait faire des exercices sur chaise, alors que les autres travaillent au sol.

Khalis est présent pour tout le groupe, à l'écoute ; il adapte ses cours qui sont dynamiques et variés. Merci à lui. »

« Khalis propose 2 ou 3 niveaux de difficulté pour les jeunes et les moins jeunes à chaque exercice : à chacun de choisir en fonction de ses capacités ».

Khalis, nous souhaitons une belle carrière dans ton métier de cœur !



LA GAULE DE CUFFY

Notre Bourse Vente de matériels de pêche anciens a connu son succès habituel le 1^{er} mars.

Le samedi 21 Mars a eu lieu l'ouverture de l'étang communal « la Réserve », un lâcher de 50 kg de truites a été effectué la veille, une quarantaine de pêcheurs étaient présents, la pêche est autorisée tous les jours jusqu'à fin septembre.

La pêche du carnassier au canal ouvrira le 25 avril, souhaitons de belles prises. La densité de brochets et sandres étant satisfaisante, respectez la taille et le nombre de prises (pour info taille du brochet : 0,60 cm, le sandre : 0,50 cm, le nombre de captures par jour et par pêcheur de brochet, sandre, black-bass est fixé à trois dont deux brochets maximum).

Détendez-vous allez à la pêche !

Le président et son équipe





Les dernières actualités du Comité des Fêtes de Cuffy

Les temps forts du Comité des Fêtes de Cuffy en 2026

L'année 2026 est placée sous le signe de la convivialité et du dynamisme à Cuffy !

Entre événements festifs, moments de partage et grands projets à venir, le Comité des Fêtes est plus que jamais mobilisé pour animer votre commune.

Des rifles pour bien commencer l'année

Les 3 et 4 janvier derniers, les amateurs de jeux et de bonne humeur se sont retrouvés lors de nos rifles annuels. De nombreux lots étaient en jeu et l'ambiance était au rendez-vous. Un grand merci aux participants et aux bénévoles qui ont contribué à faire de ces journées un succès !

Assemblée générale du 7 février : un nouveau souffle pour le Comité des Fêtes

Le 16 février s'est tenue notre assemblée générale, marquée par l'évolution de notre statut et du règlement intérieur permettant ainsi de pouvoir être adhérent et de pouvoir louer les matériels, toutes ses mesures ont été adoptées à l'unanimité. Un moment important pour l'association, qui continue de se réinventer tout en restant fidèle à son esprit de convivialité et de partage. Merci à tous ceux qui ont répondu présents et qui s'investissent pour faire vivre notre village !

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous rejoignent !

Président : Didier DUCROT
Président Adjoint : Patrick BLANCHET
Secrétaire : Véronique HURABIELLE
Trésorier : Laurent PASTOUT

Nos prochaines manifestations :

Le 30 Avril aura lieu l'élection de la Reine du Canton, mobilisons-nous pour soutenir notre Miss Cuffy, Maëlyne DUCROUX !

Le Comice Agricole se déroulera les 29 et 30 août à la Guerche-sur-l'Aubois avec la cavalcade des chars de toutes les communes, notamment celui de Cuffy avec nos miss Cuffy et ses Dauphines.

La Saint Maurice et la brocante seront de retour les 19 et 20 septembre, après une année annulée en raison des aléas climatiques.

Le 03 Octobre, dans cette nouvelle thématique qui fait suite au repas Gaulois, une nouvelle édition ayant pour thème un repas Irlandais où les costumes, décorations, danses, repas et boissons nous plongeront dans l'atmosphère des Pubs Irlandais. Nous comptons sur une forte participation pour faire la fête.

La soirée moules/frites du 28 novembre sera la dernière animation de l'année, soirée qui est toujours très sollicitée.

Le Comité des Fêtes vous remercie de votre présence à nos différentes manifestations et vous encourage à venir adhérer pour dynamiser notre commune !

Retour sur cette superbe soirée du 17 janvier ...

Le 17 janvier dernier, Cuffly a plongé dans l'univers des Miss grâce au repas organisé par le Comité des Fêtes, réalisé et servi par le traiteur « Le Plateau Gourmand ». Dans une ambiance festive et conviviale présidé par Didier Ducrot et animé par Mickaël Pigeat.

Le bar était tenu par les bénévoles, un grand merci à Bernadette Ducrot, Catherine Pénard, Martine Crutain, Katia Muller, Véronique Hurabielle, Marie-Claire Kaluzny et Patrick Blanchet qui était éclairagiste et photographe !

Un immense merci également aux 171 participants et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée une réussite !

Nos Miss ont défilé trois fois avec différentes tenues, le premier passage était en décontracté : jean et tee-shirt flocké à leur prénom, le deuxième passage était en tenue Gauloise et le troisième en robe de soirée choisie par chaque candidate !

Une question leur était posée à chaque passage afin de mieux les connaître, exercice redouté mais réussi avec brio par nos candidates !

Les membres du jury avaient la lourde tâche de départager trois jeunes filles : Louna Leperlier-Clément (20 ans), Maëlyne Ducroux (15 ans) et Nine Dudragne, (18 ans).

Au final, Maëlyne a coiffé la couronne de reine, Nine est 1^{ère} dauphine et Louna, 2^{ème} dauphine. La reine de Cuffly sera en lice, samedi 30 mai, à l'élection de la reine du comice agricole.



Nos Miss se sont vu remettre par le Comité des fêtes et le Maire de Cuffly des lots d'une valeur de :

- pour la Miss Cuffly : 1563,70 €
- pour la 1^{ère} dauphine : 1363,90 €
- pour la 2^{ème} dauphine : 1303,90 €

Sans eux rien n'aurait été possible ! Un GRAND MERCI

aux Associations suivantes :

Comité des Fêtes,
Gym volontaire, ACPG&CATM,
Le Cochonnet, le Tennis,
Les Seniors, Anim' Cuffly,
Frogs-Country Dance,
La Sauvegarde du Patrimoine,
Les Q-Ficelés,
Musique Harmonie,
La Protection du Confluent de la
Loire, de l'Allier et des environs.

à nos Commerces, Entreprises, Agriculteurs, Particuliers et Partenaires suivants :

Auberge du Pont-Canal, La Cabana, Taxi Benely, C'lhair du Guétin, A Nos Actes
Beauté, Ferme Château de Presle, Canoë Raid Aventure, Batiste Martin, Auto Passion,
Florian Ducroux, DDS, Rodrigue Gey, Concept TP, Steeve Yenck, Mathias Dujmic,
Perelli Mylène, GAEC Le Fourneau, Poupin Sébastien, SCEA Des Vignes, Odile
Lorre, André et Catherine Pénard, la Mairie, SARL Signanet, SARL David Heurley,
Entreprise Jacques Guillet, Champagne Huart, Attraction Foraine, Le Fournil Du
Gravier, DF Pose, SARL Beze Guillemain, Couleur Campagne, SARL Eta Da Costa,
Benoit Cypres, Entreprise BEC, Garage Du Square, Carrefour, Le Nœud Vert,
Friboulet, Meubles Despont, Nevers Pub & Co.

**A noter que 50% de ces sommes ont été transformées en chèques cadeaux à dépenser
dans nos commerces locaux !**



Association Parents d'Elèves CUFFY

L'APE a proposé, pour la première fois, une vente de madeleines et biscuits Bijou. De nombreux gourmands se sont fait plaisir tout en soutenant notre association. Merci aux familles pour leur soutien !

Notre Carnaval a eu lieu dimanche 8 mars, sous un magnifique soleil ! Les enfants ont défilé dans Cuffy, vêtus de leurs beaux costumes. Une partie des enfants a relevé le défi de cette année, avec des costumes faits maison !

La suite de l'après-midi a été placée sous le signe de la magie. Florent Daron a proposé un spectacle drôle, magique et féérique pour le plus grand plaisir des enfants. Les ateliers proposés par quelques parents ont ravi les élèves, notamment la sculpture de ballons qui a remporté un grand succès. Ce bon moment s'est conclu par un goûter. Merci aux familles qui ont apporté un gâteau.

Nous remercions la mairie et le Crédit Agricole pour les subventions qui ont permis la réalisation de cette belle journée !



Samedi 21 mars, le centre-socio culturel s'est rempli d'exposants pour notre brocante enfance. Jouets, livres, vêtements et matériel de puériculture se sont négociés tout-au-long de la journée. Cet évènement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et a permis de générer de belles recettes au profit de l'APE.

Nous remercions chaleureusement le comité des fêtes pour leur don.

Notre prochain rendez-vous

Mercredi 6 mai : organisation d'une demi-journée d'initiation à la pêche



apedecuffy@gmail.com



[ape de cuffy](#)



SCAN ME

LE COCHONNET POURSUIT SA DYNAMIQUE



Avec 56 licenciés, l'association de pétanque Le Cochonnet poursuit ses activités dans une ambiance conviviale. Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis, la licence annuelle est fixée à 45 €.

Compétitions :

Pour la saison 2026, le club engage cinq équipes en Championnat des clubs : deux en Open, une féminine et deux vétérans.



Le club participe également à la Coupe de France / Coupe du Cher et poursuit son parcours en Coupe du Cher après une victoire le 8 mars.

Animations :

Le club organisera un concours tripléte mixte et accueillera une journée de championnat vétérans en mai.

Les rifles organisés en février ont rencontré un beau succès et d'autres sont prévues en fin d'année.

Un début d'année marqué par un incident ...

... un cambriolage a malheureusement entraîné la perte de trois barnums appartenant au club. Malgré ce préjudice, les bénévoles restent mobilisés pour continuer à faire vivre l'association et partager les valeurs de convivialité de la pétanque.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le Président : **M GUYOT Michael au 06.23.78.39.46** ou à l'adresse mail suivante : **cuffy.petanque@gmail.com**



Depuis maintenant 5 mois, Arts et Culture à Presle continue son petit bonhomme de chemin au sein de la commune :

Tous les **lundis**, nous continuons à nous réunir pour partager des pas de danse (tahitienne et hawaïenne, bourrée, Cha-Cha, charleston, mambo, madison, tarentelle...),

- Un atelier « théâtre » est en place et nous commençons les répétitions dans une ambiance festive et travailleuse.
- Des stages de **dessin, peinture, aquarelle ...** seront organisés prochainement et seront signalés sur l'application « Panneau Pocket ».
- Début mai, nous serons heureux de vous accueillir durant les 3 jours de **rifles** que nous organisons au centre socioculturel les 1^{er}, 2 et 3 mai.
- Le **6 septembre**, notre association organise la 3^{ème} édition de « Arts à Presle » où vous serez accueillis au château de Presle par Yolande et François, l'ensemble des membres de notre association et des amis bénévoles.

Si vous souhaitez nous contacter ou nous rejoindre, vous pouvez le faire par mail (artsculturepresle@gmail.com) ou via un membre de l'association.

Le bureau



Arts à Presle
Château de Presle
à Cuffy
6 septembre 2026
à partir de 10h00

Peinture
Sculpture
Artisanat
Vitrail
Musique
Danse

Invité d'honneur :
Nicolas Bernon
Peintre sur toile, faïence et porcelaine

Possibilité de
restauration sur place

Apéro-Concert avec le
groupe Débit de Fuite

Arts à Presle
LE GROUPE

Ferme du Château de Presle
1820 CUFFY
contact : artsculturepresle@gmail.com



LES Q FICELÉS

Nos randos ont toujours lieu les mercredis après-midi :

- petite marche : 6 à 8 kms
- grande marche : 10 à 12 kms

Événements passés :

- **31 janvier** : repas dansant avec 180 convives, très belle soirée à renouveler
- **05 février** : repas aux Grivelles (tête de veau)
- **29 mars** : repas annuel des adhérents

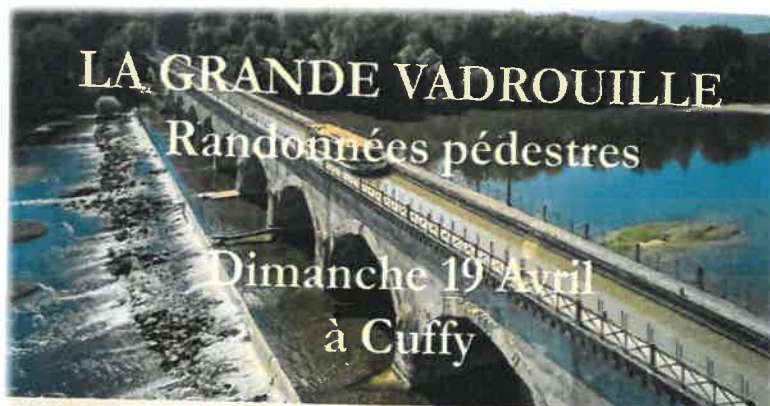
Événements prévus :

- **19 avril** : LA GRANDE VADROUILLE (rando à Cuffy)
- **19 / 22 mai** : sortie annuelle à Aydat
- **04 juillet** : barbecue pour conclure la saison

Les programmes des randos sont accessibles sur le site internet de l'association à l'adresse indiquée ci-après dans la rubrique « agenda »

Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :

- M.François ZAJEWSKA -Président – tel :06.62.88.86.25
- M.Jean-Luc VIENNOIS- vice-président
- adresse mail : qficeles@gmail.com
- site Internet : <http://qficeles.e-monsite.com>



Inscriptions et départs Salle des Fourmis
rue des Vieilles Rames, Cuffy (18150)



Horaires et tarifs:

25km: 7h à 8h30 5€

14km: 8h à 9h30 4€

7km: 8h30 à 10h 3€

Randonnée accompagnée 8km: 9h30 3€

Gratuit pour les moins de 12 ans



Ravitaillements, pensez à apporter vos gobelets



Renseignements: 06 24 94 21 02/06 62 88 86 25
Qficeles@gmail.com



CLUB DES SENIORS

Notre assemblée générale renouvelle ses membres tous les 3 ans :

Véronique HURABIELLE (présidente), Nicole PAVIN (trésorière), Nicole PINGRIS (secrétaire), Sylvie DEVAUX et Claude CARTIER (membres du bureau), tels sont les résultats issus des élections.

Nous sommes 68 adhérents au club cette année.

Nos activités se poursuivent tous les quinze jours le jeudi : jeux de société, jeux de cartes, riflettes ... le tout accompagné d'un goûter, sont au programme de ces après-midi conviviaux.

Des œufs de Pâques ont été offerts aux adhérents le jeudi 02 avril dernier.

Au cours du deuxième trimestre, nous organiserons un repas au restaurant « LA CABANA » le mardi 05 mai et un buffet campagnard au centre socioculturel le vendredi 26 juin.

Pour plus de renseignements je vous remercie de me contacter (06.18.06.76.24).

La Présidente, Véronique HURABIELLE



CALENDRIER des MANIFESTATIONS



- samedi 18 et dimanche 19 avril ➤ Rifles – ASSOCIATION PATRIMOINE HISTORIQUE DE CUFFY
- dimanche 19 avril ➤ Randonnée « LA GRANDE VADROUILLE » LES Q FICELÉS
- samedi 25 et dimanche 26 avril ➤ Rifles – CLUB des SENIORS
- vendredi 1^{er} – samedi 2
dimanche 3 mai ➤ Rifles – ARTS ET CULTURE A PRESLE
- samedi 30 mai ➤ Troc plantes – halte nautique du Guétin
- samedi 30 mai ➤ atelier chant – LA CLÉ DES CHANTS
- dimanche 31 mai ➤ Repas des Aînés – CCAS de CUFFY
- samedi 6 et dimanche 7 juin ➤ Rifles – TENNIS CLUB DE CUFFY



Vous accompagner chez vous à toutes les étapes de votre vie



Intervention
sur l'ensemble
du département

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE

LIVRAISON DE REPAS



NOUVEAUTÉ :

Activités de prévention
et de maintien du lien social

GUICHET UNIQUE

02 47 36 29 29

Association à but non lucratif engagée pour la santé,
les soins et l'accompagnement à domicile depuis 1955



ADRESSE LOCALE À BOURGES :
7, rue de l'Île d'Or - 18000 BOURGES
02 48 23 90 65



HUMENSIA
Avec vous,
préservons l'essentiel